Envoyé en préfecture le 28/07/2026
Reçu en préfecture le 28/07/2026
Publié le
ID : 045-214500282-20260702-D_2026_092_B-DE

Publié le 07/07/2026

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° D-2026-092

L'an 2026, le 02 juillet à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle des fêtes du complexe Alain Jarsaillon, sous la présidence de Monsieur Jacques MESAS, Maire.

Date d'envoi de la convocation : 26/06/2026
Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 23
Nombre de conseillers absents : 6
Nombre de procurations : 6
Nombre de conseillers votants : 29

Élus présents :
Mme AUBERTIN Catherine, Mme BERNIER Sandrine, Mme BOURGOIN Gwendoline, Mme CADRES Raymonde, Mme CHAMI Emilie, M. CHENEAU Frédéric, Mme COLLARD Agnès, Mme DOYEN Stéphanie, Mme FONTAINE Stéphanie, Mme GAFSI Leïla, M. GARCIA Juanito, M. GUILLON Jérémy, Mme HARDOUIN Natalina, M. HAROUCH Foued, Mme LABEDAN Constance, M. LEGROS Adrien, M. LOUIS Didier, M. MERIT Jean-Philippe, M. MESAS Jacques, Mme MEUNIER Cassandre, M. MONTLIVET Nicolas, M. WEILL Michel, Mme WITTNER Isabelle.

Élus absents :
Mme BAUCHER Karine, M. FROISSART Yves, M. HOVORKA Frank, M. LAINÉ Joël, M. SPALETTA Hervé, Mme YANG Aurélie.

Procurations :
Mme BAUCHER Karine à M. CHENEAU Frédéric ;
M. FROISSART Yves à M. LEGROS Adrien ;
M. HOVORKA Frank à M. MERIT Jean-Philippe ;
M. LAINÉ Joël à Mme HARDOUIN Natalina ;
M. SPALETTA Hervé à M. GARCIA Juanito ;
Mme YANG Aurélie à M. MESAS Jacques.

Secrétaire de séance :
Mme CHAMI Émilie

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS AU COPIL DES SITES « NATURA 2000 »

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le territoire communal comprend deux sites « Natura 2000 » qui concernent la vallée de la Loire dans son ensemble :

- La zone de protection spéciale « Vallée de la Loire de Tavers à Belleville-sur-Loire », au titre de la directive Habitats, protège un certain nombre d'espaces naturels présentant des habitats diversifiés pour des espèces végétales ou animales (castor, poissons,

Envoyé en préfecture le 28/07/2026
Reçu en préfecture le 28/07/2026
Publié le
ID : 045-214500282-20260702-D_2026_092_B-DE

oiseaux…). Outre le lit mineur de la Loire, elle protège la Mauve, l'Ime, le site des Rives de Beaugency, une partie des pelouses des Accruaux…

- La zone de protection spéciale « Vallée de la Loire du Loiret » est quant à elle instituée au titre de la directive Oiseaux. Elle concerne le lit mineur de la Loire entre les levées pour sa grande quantité et diversité d'oiseaux nicheurs, permanents ou migrateurs.

Un comité de pilotage commun à ces deux sites est chargé de fixer les orientations de gestion nécessaires à la protection des milieux naturels utiles au maintien de cette biodiversité. Il comprend notamment des représentants des collectivités territoriales concernées.

Suite aux dernières élections municipales, le Conseil municipal est invité à désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant.

M. FROISSART Yves est candidat au poste de titulaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'UNANIMITÉ de désigner M. FROISSART Yves comme représentant titulaire au comité de pilotage des sites « Natura 2000 » susnommés.

M. le Maire lance un appel à candidats pour le poste de suppléant.

Mmes AUBERTIN Catherine et BAUCHER Karine se déclarent candidates.

M. le Maire demande au Conseil municipal s'il souhaite procéder par vote à bulletin secret ou à main levée. Le Conseil municipal décide à l'UNANIMITÉ de voter à main levée.

Résultat des votes pour le poste de suppléant :

Nombre de votes obtenus pour Mme AUBERTIN Catherine : 21
Nombre de votes obtenus pour Mme BAUCHER Karine : 8

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à la MAJORITÉ de désigner Mme AUBERTIN Catherine comme représentante suppléante au comité de pilotage des sites « Natura 2000 » susnommés.

Signé électroniquement par :
Émilie CHAMI
Date de signature : 21/07/2026
Qualité : BEAUGENCY - 8eme adjoint

Signé électroniquement par :
Jacques MESAS
Date de signature : 28/07/2026
Qualité : BEAUGENCY - Maire